

LE CONQUET

de Penzer ... à Kermorvan



BULLETIN COMMUNAL N° 71 JANVIER 2000



SOMMAIRE

Editorial

Travaux et Urbanisme

Les Travaux du Port

Social

Centre de Loisirs

Saison Touristique

Nouvelles des Associations

- Club des Mouettes
- Mer Montagne
- Basket Ball Conquétinois
- UNC

Pierres et Constructions au Conquet

EDITORIAL

Après trois années de réflexion, d'études et de travaux, la nouvelle mairie est au rendez-vous de l'an 2000. Ce bâtiment, l'hôtel de Beauséjour des Conquétos, construit dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, avait largement acquis son droit à une restauration.

Successivement maison de maître, hôtel pour voyageurs et estivants, colonie de vacances, il entame une nouvelle vie vouée au service public. C'est sa fonction première. Il a été conçu pour répondre aux trois objectifs fixés par les élus : améliorer l'accueil du public, faciliter les conditions de travail du personnel dans des locaux fonctionnels, favoriser les missions des conseillers municipaux.

Dans le même temps il possède une fonction de représentation. D'une part son architecture n'a pas été altérée dans cette opération de restructuration. De l'autre l'aménagement de ses abords contribue à la mise en valeur générale du site. Cet ensemble est de nature à renforcer l'identité conquétoise, facteur essentiel de cohésion.

En ce début de millénaire nous en aurons bien besoin. C'est ce qui a permis à nos ancêtres de survivre. Ce sont eux qui ont fait la renommée de notre cité maritime. De l'antique port romain de Gésocribate au Conquet contemporain notre histoire attestée remonte à un peu plus de 2 000 ans.

Bonne année 2000 à vous tous.

Et que vive LE CONQUET de toujours.

Le Maire
Christian COUTURE

TRAVAUX ET URBANISME

L'année 1999 s'est achevée sur des réalisations importantes pour la cité. Chacun d'entre vous a pu voir leur évolution au fil des jours et ceux qui le souhaitent peuvent en prendre connaissance dès ce mois.

Pendant cette année 2000 verra vos élus poursuivent leurs actions pour améliorer notre cadre de vie par l'exécution d'études et travaux nouveaux.

Cette communication relate les points forts de ces engagements.

LES TRAVAUX ACHEVES

1- La construction de la nouvelle mairie au Parc de Beauséjour.

Ce parc, jadis privé puis propriété de la ville de Brest a été acquis par la commune en 1989. Celle-ci l'a largement ouvert au public et a effectué diverses opérations paysagères et immobilières avant de décider le 16 septembre 1997 de construire la nouvelle mairie à l'emplacement de l'ancien hôtel.

L'objectif fixé par le Conseil Municipal était de conserver l'image forte du bâtiment, de l'intégrer dans le projet urbain et paysager et d'affirmer sa fonction de service public.

Après examen des propositions des 4 architectes admis à concourir par le jury, la population, et le Conseil Municipal, le permis de construire était délivré le 18 septembre 1998. Les travaux commencés en janvier 99 se sont achevés en décembre, et la prise de possession des bureaux est effective depuis le 3 janvier 2000.

Le bâtiment tel qu'il apparaît aujourd'hui :



Entrée Sud de la Mairie

- Conserve l'aspect extérieur du bâtiment d'origine après l'avoir épuré par la suppression des souches de cheminées et des mansardes et le remplacement des toits en pentes des croupes par deux toits plats, le toit du bâtiment principal demeurant à 4 pentes en ardoises.

- Est agrandi par deux extensions latérales de 10 et 3 mètres respectivement, à niveau rez de chaussée, dans le prolongement du bâtiment existant; et par une avancée à niveau rez de chaussée, côté Parc.

- Est doté de larges ouvertures vitrées, et teinté de couleur claire mettant en valeur les pierres de taille d'origine en granit gris de kersanton.

L'aménagement intérieur s'articule autour d'un vaste hall traversant en oblique par rapport aux murs des façades et de couloirs perpendiculaires. Il est réalisé sur deux niveaux (rez de chaussée surélevé et étage) avec ascenseur. Le sous-sol est partiellement aménagé en locaux de service, et le reste de la surface demeure en l'état d'origine.

L'accès se fait, au choix, par le perron extérieur rue Lt Jourden, ou par une rampe d'accès depuis le parking de la résidence à travers le parc, ou par la porte latérale est depuis le parking de Beauséjour.

Le rez de chaussée est affecté au public, aux bureaux du personnel, à la salle du Conseil et des mariages. Tandis que l'étage reçoit les bureaux du maire, des élus et la salle des commissions.

La surface offerte est de 670 m² (ancienne mairie 220 m²), le coût du bâtiment proprement dit y compris les honoraires d'études s'élève à 5 800 000 F HT dont 93% (5 400 000 F) à la charge de la commune.

Cet ouvrage, par son emplacement à l'entrée de l'agglomération et son intégration dans le parc, reflète la qualité de l'habitat urbain de la commune. La fonctionnalité et la

chaleur de ses dispositions intérieures est un gage d'ouverture au profit de la population.



Le fronton conservé à l'entrée Nord de la Mairie

2 - L'aménagement de la Place de Brest et des accès à la Mairie

La conception du carrefour à 4 branches constituées par les rues Leclerc, Guépratte, Jourden, accès au parking de Beauséjour ; les chaussées correspondantes rue Jourden et place de Brest ; et l'aménagement des abords de la Mairie (parvis, accès sud, allées piétonnes) ont été approuvées par le Conseil Municipal du 2 avril 1999.

Après consultation des riverains et de la population, les principes directeurs fixés par le Conseil reposaient sur les points suivants :

- fluidifier la circulation automobile et réduire la vitesse.
- offrir un espace continu et protégé aux piétons de la rue Lt Joseph Jourden à la rue Guépratte.
- permettre une inscription visuelle de la Mairie.
- créer un accès au parking de Beauséjour.

La satisfaction de ces objectifs (rendus possible dès lors que les réseaux d'assainissement et d'énergie électrique et téléphonique avaient été enterrés en 1994 et 1998 respectivement) s'est traduite de la manière suivante :

- création d'un rond point franchissable.
- réalisation de voies de circulation rétrécies, en pavés et en enrobés.
- réalisation de trottoirs élargis en béton lavé et bordures de granit.
- aménagement d'un parvis entre la Mairie et les 2 pavillons d'entrée en béton lavé et désactivé.
- un accès à un parking (100 places) en matériaux naturels.
- aménagement d'allées piétonnes, d'espaces plantés (24 arbres d'alignement) et fleuris.
- éclairage d'ambiance du parc.

Le coût de ces travaux réalisés dès septembre 1999 s'est élevé à 2 435 000 F HT dont 54% (1 310 000F) à la charge de la commune.

La mise en service de cet ensemble en ce début d'année préfigure la poursuite de ce choix d'aménagement urbain de la cité vers le centre Ville et le Drellac'h pour les années ultérieures.



Perspective du Rond-Point et des aménagements à l'entrée de la ville.

3 - La construction d'une salle de loisirs au Village Vacances

Le 2 avril 1999 le Conseil Municipal décidait la réalisation d'une salle de loisirs au profit, essentiellement, des associations désireuses d'organiser des manifestations. Ce choix permettrait, par ailleurs, d'affecter les salles de restaurant scolaire à usage exclusif des enfants des écoles et du collège.

La localisation de cette salle s'est rapidement orientée vers le parc de Beauséjour et plus précisément vers une extension de la salle existante au Village Vacances.

Les travaux commencés dès septembre 1999, consistent en la réalisation :

- d'une salle indépendante (ou unique par le biais de cloisons mobiles) de 176 m² (16 x 11 m) dans le prolongement de la salle existante de même surface.
- d'une salle de préparation des plats (72 m²) indépendante des cuisines existantes.
- de locaux annexes (régie - bar...) et sanitaires (15 m²).

Cet ensemble fait appel au bois traité comme l'ensemble des bâtiments existants.

Le coût de ces travaux s'élève à 1 800 000 F HT dont 40% (720 000 F) à la charge de la commune, à l'exclusion des équipements intérieurs.

La mise en service de cette salle en ce mois de janvier 2000, permettra aux associations culturelles et de loisirs de s'épanouir et au gestionnaire du Village Vacances d'élargir son offre marchande.

4 - Le mur de la cale du Drellac'h

Le 21 avril 1999 une portion du mur de la cale du Drellac'h s'éboulait sur une longueur de 22 mètres et une hauteur de 6 mètres, sous la poussée des terres gonflées d'eaux de pluie et devant l'âge de cet ouvrage ancien, fort heureusement sans provoquer de victimes ni occasionner de dégâts matériels.

Les travaux, commencés en septembre dès après la saison estivale, ont consisté en la réalisation d'un mur de soutènement, en béton, revêtu d'un parement en moellons côté port.

La gêne causée aux riverains par cet accident imprévu pendant les 7 semaines d'interruption totale de circulation a été bien supportée. Qu'ils soient félicités pour leur solidarité.

Le coût des travaux s'élève à

1 350 000 F HT dont 67% (905 000 F) à la charge de la commune.

5 - Travaux divers

Les travaux suivants ont été menés à bien au fil des mois de l'année 1999 :

- la rue Kennedy dans la portion comprise entre l'impasse Kennedy et la rue Jules Ferry a été réalisée en février.
- la rue et la place du lotissement Gwel Mor ont été achevés en novembre, au profit des occupants des 11 maisons.
- le réseau d'assainissement des eaux usées du secteur de Portez (solde), Ste Geneviève, Churchill, Schuman, Kerlohic, A Vallon, Milin Avel jusqu'à Ségalen a été mis en service en avril au profit de 150 usagers.
- le 8ème bloc sanitaire (10 douches, 4 sanitaires) du camping du Théven a été livré en mai.
- l'aire couverte de jeux a été mise à disposition des utilisateurs en juin.
- la modernisation de la cuisine du restaurant scolaire (légumerie, préparation plats froids...) faite pendant l'été.
- 8 points lumineux supplémentaires ont été réalisés (Lochrist, Kérangoff, Route de Brest, rue A; Lucas).
- protection du littoral et descente plage de Portez.

LES PROCHAINES REALISATIONS

L'année 2000 verra se réaliser les principales opérations suivantes :

1 la voirie

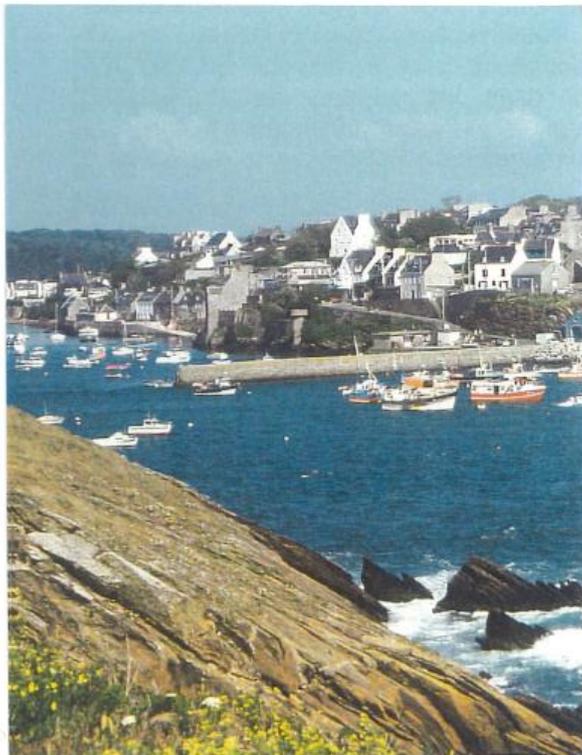
- chaussée de la rue Guépratte, et de la rue Kennedy entre l'impasse Kennedy et la rue Churchill.
- effacement des réseaux aériens du Drellac'h.
- réseau de collecte des eaux usées de la rue R. Schuman (solde) et de Lochrist vers le poste de refoulement du Bilou, conformément au plan de zonage approuvé par le Conseil Municipal et soumis à enquête publique en octobre 1999.
- aménagement de chemins piétons :
 - de la Place St Christophe à la Corniche du Croaë (Schéma d'interprétation du Patrimoine)
 - de la rue de la Fontaine à la Passerelle du Croaë.

- du Lotissement Gwel-Mor à la rue Kennedy.
- de la rue Botrel vers le Bilou.
- aménagement de trottoirs rue de Verdun entre la rue Le Gonidec et la Place de Llandeilo.
- réalisation de parking de stationnement à Kermorvan devant le camping du Théven et autour de la Redoute.

2 les bâtiments

- réaménagement de l'ancienne mairie au profit du Centre Multimédia et de la bibliothèque.
- réaménagement de l'ancienne coopérative au profit du musée d'histoire locale.
- poursuite de la modernisation de la cuisine du restaurant scolaire (bureau du gérant, laverie buanderie).
- équipement de la cuisine annexée à la salle de loisirs de Village vacances.
- amélioration de l'acoustique de la salle de motricité de l'école maternelle.
- ravalement de la façade de l'école primaire.

3 les infrastructures portuaires



La cale Saint-Christophe et le chenal d'accès à l'arrière port

Les améliorations pour la pêche et la plaisance (chenal d'accès et cale St Christophe fondés à -2,30 C.M. et zone de mouillage de 5 ha arasée à + 0,70 m C.M. pour recevoir 177 bateaux en embossage) nécessitent le dragage de 76 000m³ de matériaux et leur rejet en mer dans le site de la grande Vinotière.

L'enquête publique correspondante s'est déroulée en mairie en juillet, elle n'a pas fait l'objet de remarques, et l'autorisation d'extraction et de clapage en mer a été accordée le 23 avril 1999 par la Ministre de l'Environnement.

La dévolution des travaux était en cours d'analyses au mois de décembre 1999 par les maîtres d'ouvrages délégués par la Commune (département et CCPI). Ceux-ci devraient pouvoir être réalisés durant le 1er semestre 2000.

Par contre le Ministre de l'Environnement a approuvé le 5 novembre le projet d'aménagement du terre plein devant les gares maritimes actuelles ; ceci demeurerait un préalable à l'approbation du projet de construction de la nouvelle gare maritime.

L'URBANISME

1) - Le Conseil Municipal avait souhaité en 1992 doter la commune d'une zone de Protection du Patrimoine Architectural urbain et paysager (dite ZPPAUP) afin de sauvegarder la qualité de bâti ancien et d'obtenir le label de petite cité de caractère.

Cette étude, présentée sans approbation en juin 1996 au Collège Régional du Patrimoine et des Sites, a été retardée, en partie, par la longue vacance du titulaire du poste d'architecte des bâtiments de France.

Elle a été remise en forme en 1999, approuvée par le Conseil Municipal le 27 Octobre, et examiné par le Collège Régional en Décembre. Après enquête publique, la création de la ZPPAUP pourra être décidée par le Préfet de Région.

2) - Le nombre de permis de construire demeure soutenu. En 1999, 26 autorisations de construire de logements nouveaux (dont 3 résidences secondaires) ont été délivrées.

LES TRAVAUX DU PORT

L'histoire des travaux du port n'est pas un long fleuve tranquille, c'est au contraire une traversée maritime avec ses calmes plats mais aussi ses coups de vent et ses tempêtes.

Il y a quinze ans, dans les bassins d'essais de Chatou, en région parisienne, l'amélioration du port du Conquet était étudiée avec beaucoup de soin et l'optimisme régnait quant à une véritable protection par la prolongation de la digue Sainte Barbe et la création d'un éperon entre Kermorvan et la Louve.

Au fil des mois, seule la prolongation de la digue resta d'actualité, puis ce fut la longue litanie des réunions de commissions des sites hésitant et discutant sur les méthodes: caissons ou pas caissons, enrochement ou pas enrochement... Nous avons un moment cru avoir gagné en revenant de Quimper avec l'agrément de la Commission Départementale confirmé par l'accord du Ministère de l'Environnement, c'était compter sans l'aspect financier qui provoqua l'abandon du projet.

Abandon que nous avons toujours considéré comme provisoire.

Aspect positif quand même, pendant ces négociations sur la protection, le Quai Vauquois a vu le jour avec sa cale qui le complète et on peut se demander aujourd'hui comment les pêcheurs professionnels auraient pu travailler sans cet outil indispensable.

Depuis cette création en 1989/90, la municipalité n'a pas cessé de mener des actions pour obtenir d'autres améliorations concernant le port tant pour la pêche que pour la plaisance. Ces efforts auprès des services de l'Etat, comme auprès du Conseil Général se concrétisent aujourd'hui dans une phase finale par trois actions majeures:

- 1) L'amélioration des infrastructures « pêche »
- 2) Le creusement et l'équipement du bassin de plaisance
- 3) La construction de la gare maritime

Détaillons brièvement ces trois projets:

a- La zone pêche

Il s'agit de l'élargissement de 8 m de la cale Saint Christophe et du creusement d'une darse de 20 m de large à la côte - 2 côte marine, permettant aux unités de pêche d'utiliser cette cale, à toute heure de la journée, quel que soit le coefficient de marée. Cet ouvrage est complété par un creusement du chenal allant de l'actuel bassin pêche à la nouvelle darse, en passant au nord du môle Saint Christophe. Cet ouvrage de la zone pêche est traité par le Conseil Général avec participation communale.

b- La zone plaisance

Il s'agit d'une surface d'environ 4 hectares creusée à une côte moyenne de 0,7 m côte marine permettant d'emboîser rationnellement une importante partie de la flotte de plaisance, le travail consiste en un dragage et un déroctage de 45 000 mètres cube de sable et galets. pour les zones pêche et plaisance nous avons reçu l'autorisation du ministre de l'environnement pour le clapage en mer du déblais dans les parages de la Grande Vinotière, l'ensemble représentant environ 75 000 mètres cube.

c- La gare maritime

Cet ouvrage est essentiellement pris en charge par le Conseil Général. La gare maritime sera construite au pied de la falaise à l'ouest du quai Vauquois. L'autorisation a été obtenue du Ministère de l'Environnement, c'est le préfet du Finistère qui donnera le feu vert en signant le permis de construire. Cette construction ira de pair avec l'aménagement du quai dans sa partie commerce.

Pour ces différents projets la municipalité doit se soucier de quatre critères principaux:

- l'aspect administratif
- l'aspect technique
- l'aspect financier
- le calendrier

L'aspect administratif

Vu de l'extérieur, tout ceci peut paraître terriblement long. Les diverses protections environnementales obligent chaque intervention sur le port à des études d'impact et à des décisions du Ministère de l'Environnement qui font suite à des avis de la commission départementale des sites. Ces délais qui nous sont imposés irritent bien souvent, surtout les personnes qui ne sont pas en prise directe avec ces dossiers. La municipalité aussi est souvent irritée par cet aspect administratif qui contrarie régulièrement les délais.

L'aspect technique

Les travaux prévus en l'an 2000 doivent être programmés en prenant le plus possible de précautions. en effet, nous aurons dans notre port, d'une part les engins de creusement et de dragage, d'autre part un engin transporteur de déblais pour le clapage, qu'il s'agisse d'un automoteur ou d'un chaland tracté par un remorqueur. Tout ce matériel devra cohabiter avec les usagers sur le plan d'eau et hors plan d'eau, d'où la nécessité d'avoir avec l'entreprise qui sera choisie les réunions préliminaires nécessaires à la meilleure harmonisation possible.

Le bassin pêche ne devrait pas être trop perturbé puisque seul le chenal d'accès à la darse sera une zone de travail. Il faut cependant penser au mouillage du navire qui fera des aller-retour à la Vinotière.

Le bassin de plaisance sera davantage gêné puisque le dragage concernera une zone partant de la cale Saint Christophe jusqu'à une ligne approximative allant de la maison des Seigneurs à la cale des Pigouliers; des engins terrestres et maritimes travailleront sur ce site. Dès que nous en aurons la possibilité, les dispositions seront prises.

Aspect financier

Il est évident que ces différents travaux coûtent de l'argent et à l'exclusion de la gare maritime, les autres chantiers intéressent financièrement la commune. Le budget du Port est un budget annexe et doit s'autofinancer. Les appels d'offres aux entreprises ont été lancés aux dates prévues, les résultats ont été dépouillés par les

commissions compétentes du Conseil général et de la Communauté de Communes.

Les prix présentés par les différentes entreprises sont peu éloignés de l'évaluation de départ mais il est apparu opportun de surseoir à la désignation de l'une d'entre elles, car des opportunités importantes de prix se sont fait jour en fonction des différentes techniques utilisées et surtout des temps de travail quotidiens, les creusements pouvant s'effectuer sur une ou deux marées par jour. La décision finale sera prise après la réalisation d'un complément d'étude d'impact sur le bruit qui nous est demandé par la direction de l'environnement.

Il est évident que ces différents aspects ont un impact sur le calendrier.

Nous souhaitons que les travaux du port démarrent en octobre 1999. Les contraintes administratives ont repoussé l'échéance de quelques mois et il nous paraît hors de question de vouloir accélérer le processus en faisant abstraction d'une possible baisse importante des prix, ceux-ci ayant une répercussion directe sur les taxes des usagers.

En résumé nous avons maintenant toutes les autorisations de travaux et sous quelques semaines, l'entreprise choisie fera savoir comment elle envisage de programmer son activité. Il est certain qu'il y aura gêne pour les usagers, comme il y a eu gêne lors de la réfection du mur du Drellac'h, ou lors des réfections de voirie des rues Général Leclerc et Lieutenant Joseph Jourden. Nous ferons cependant le maximum pour que cette gêne soit la moins importante possible dans un laps de temps lui aussi le plus bref. Un comité de suivi de travaux va prochainement être mis en place réunissant des représentants de pêcheurs, de plaisanciers et d'élus municipaux.

Guy LE GOFF
1er Adjoint

TELETHON 99 : OBJECTIF ATTEINT !!!

Cette année encore, l'opération Téléthon a connu un vif succès. L'objectif à atteindre était de dépasser la barre des 50 000 francs et nous y sommes parvenus.

La commune a ainsi versé **50 160 francs** à l'**AFM TELETHON** par l'intermédiaire de la **Frégate PRIMAUGUET** dont les coureurs ont effectué un relais de 33 heures en Pays d'Iroise. Durant ces deux journées de solidarité, diverses associations se sont mobilisées en collaboration avec l'Office Municipal de Tourisme, afin de mettre en place un programme.

De nombreuses animations qui avaient eu du succès l'an dernier ont été ainsi renouvelées telles que les ventes de crêpes, de fleurs et de gâteaux, les promenades en mer, le repas ou encore la Tombola. Mais on note également des nouveautés comme la foire aux livres, le scrabble et la marche en lumière qui méritent d'être reconduites l'an prochain.

S'il ne fallait retenir qu'une image de ce Téléthon, ce serait la **participation des enfants et des jeunes de la commune qui ont su faire preuve d'une grande générosité.**

Merci à Tous.

Y. QUERE
Adjointe au Tourisme

**Les jeunes du Collège
DOM MICHEL
un exploit sportif et financier :
11 970 F collectés**



BANQUE ALIMENTAIRE

La banque alimentaire, le Maire du CONQUET et les membres du Centre Communal d'Action Sociale remercient vivement tous les Conquetois pour la générosité qu'ils ont témoignée à l'occasion de la collecte nationale de la banque alimentaire.

Celle-ci s'élève à **1 T 058Kg**. Ils tiennent également à souligner les qualités d'accueil et de participation des magasins « La Léonarde » et « Casino » qui ont permis de mener à bien cette opération et adressent leurs remerciements à l'équipe de bénévoles sans lesquels cette opération de solidarité n'aurait pas été possible. Merci à tous d'avoir répondu à l'appel.

RESTOS DU COEUR

Les RESTAURANTS du COEUR ont ouvert une antenne à LANRIVOARE. Certains ont déjà pris contact avec les services concernés. Les familles ou les personnes seules qui désirent se renseigner sur la distribution alimentaire peuvent prendre rendez-vous, en mairie, avec l'adjoint chargé des Affaires Sociales.

Nous rappelons qu'elles doivent se munir de certains papiers tels que : Livret de famille - quittance de loyer - justificatifs de ressources (salaire, ASSEDIC, CAF ...) - Avis de non imposition.

Marie-Pierre LE MANAC'H
Adjointe aux Affaires Sociales

PERMANENCES SOCIALES

ASSISTANTE SOCIALE PECHE

Madame HASCOET : 02 98 44 46 47 6 rue St Saens (Affaires Maritimes) BREST
LE CONQUET : le lundi de 10 h à 12 h
BREST : 2ème et 4ème Mardi de 10 h à 12 h

ASSISTANTE SOCIALE GENERALE

Madame PRONOST : 02 98 84 23 22 Centre Médico Social SAINT RENAN
43 rue Gal de Gaulle
LE CONQUET : le 1er jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30

ASSISTANTE SOCIALE AGRICOLE

Madame BOULIC : 02 98 41 66 44 Assistante Sociale MSA BREST
61 Rue de Valmy
LE CONQUET : permanence sur rendez-vous Tél. : 02.98.41.66.44
BREST : 2ème et 4ème lundis de 14 h à 17 h.
PLOUZANE : Centre Social de la Trinité 1er jeudi de 14 h à 16 h tél. : 02.98.45.42.42

CRAMB (retraite)

Madame BERHAULT : 02 98 34 53 78 et 02 98 34 53 80 CRAM BREST
LE CONQUET : le 3ème mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h 30

MEDECIN PSYCHIATRE

LE CONQUET : le 3ème mardi de chaque mois de 10 h à 12 h

A.D.M.R

Aide Ménagère : Permanence assurée par une personne salariée de l'ADMR : Mme Odile COAT
les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois de 9 h à 12 h à la maison des permanences sociales. (☎ : 02 98 89 09 61)
En cas d'urgence, dossier à constituer auprès de Mme COJEAN à PLOUGONVELIN. (☎ : 02 98 48 22 12)

Service Famille : Travailleuse familiale ou aide ménagère à la famille
Mme STORCK, Impasse Kennedy (☎ : 02 98 89 02 30)

MAISON DE L'EMPLOI (IROISE EMPLOI)

16 rue Charles de Gaulle à SAINT-RENAN – (☎ : 02 98 32 47 80)
La Maison de l'Emploi regroupe tous les organismes ayant trait à l'insertion professionnelle
- **IROISE DEVELOPPEMENT** (créateur d'entreprises)
les mardi et mercredi de 8h30 à 12 h et le mercredi de 13h30 à 17 h.
- **RAIL**
les mardi et jeudi de 9 h à 12 h.
- **MISSION LOCALE**
Les lundi et mardi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h.
- **CULTURE ET LIBERTE**
le jeudi à partir de 13h30 sur rendez-vous.
- **PLIE**
les lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12 h.
- **URSSAF**
1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12 h.
- **ODACE**
1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12 h.

L'aspect administratif

Vu de l'extérieur, tout ceci peut paraître terriblement long. Les diverses protections environnementales obligent chaque intervention sur le port à des études d'impact et à des décisions du Ministère de l'Environnement qui font suite à des avis de la commission départementale des sites. Ces délais qui nous sont imposés irritent bien souvent, surtout les personnes qui ne sont pas en prise directe avec ces dossiers. La municipalité aussi est souvent irritée par cet aspect administratif qui contrarie régulièrement les délais.

L'aspect technique

Les travaux prévus en l'an 2000 doivent être programmés en prenant le plus possible de précautions. en effet, nous aurons dans notre port, d'une part les engins de creusement et de dragage , d'autre part un engin transporteur de déblais pour le clapage, qu'il s'agisse d'un automoteur ou d'un chaland tracté par un remorqueur. Tout ce matériel devra cohabiter avec les usagers sur le plan d'eau et hors plan d'eau, d'où la nécessité d'avoir avec l'entreprise qui sera choisie les réunions préliminaires nécessaires à la meilleure harmonisation possible.

Le bassin pêche ne devrait pas être trop perturbé puisque seul le chenal d'accès à la darse sera une zone de travail. Il faut cependant penser au mouillage du navire qui fera des aller-retour à la Vinotière.

Le bassin de plaisance sera davantage gêné puisque le dragage concernera une zone partant de la cale Saint Christophe jusqu'à une ligne approximative allant de la maison des Seigneurs à la cale des Pigouliers; des engins terrestres et maritimes travailleront sur ce site. Dès que nous en aurons la possibilité, les dispositions seront prises.

Aspect financier

Il est évident que ces différents travaux coûtent de l'argent et à l'exclusion de la gare maritime, les autres chantiers intéressent financièrement la commune. Le budget du Port est un budget annexe et doit s'autofinancer. Les appels d'offres aux entreprises ont été lancés aux dates prévues, les résultats ont été dépouillés par les

commissions compétentes du Conseil général et de la Communauté de Communes.

Les prix présentés par les différentes entreprises sont peu éloignés de l'évaluation de départ mais il est apparu opportun de surseoir à la désignation de l'une d'entre elles, car des opportunités importantes de prix se sont fait jour en fonction des différentes techniques utilisées et surtout des temps de travail quotidiens, les creusements pouvant s'effectuer sur une ou deux marées par jour. La décision finale sera prise après la réalisation d'un complément d'étude d'impact sur le bruit qui nous est demandé par la direction de l'environnement.

Il est évident que ces différents aspects ont un impact sur le calendrier.

Nous souhaitons que les travaux du port démarrent en octobre 1999. Les contraintes administratives ont repoussé l'échéance de quelques mois et il nous paraît hors de question de vouloir accélérer le processus en faisant abstraction d'une possible baisse importante des prix, ceux-ci ayant une répercussion directe sur les taxes des usagers.

En résumé nous avons maintenant toutes les autorisations de travaux et sous quelques semaines, l'entreprise choisie fera savoir comment elle envisage de programmer son activité. Il est certain qu'il y aura gêne pour les usagers, comme il y a eu gêne lors de la réfection du mur du Drellac'h, ou lors des réfections de voirie des rues Général Leclerc et Lieutenant Joseph Jourden. Nous ferons cependant le maximum pour que cette gêne soit la moins importante possible dans un laps de temps lui aussi le plus bref. Un comité de suivi de travaux va prochainement être mis en place réunissant des représentants de pêcheurs, de plaisanciers et d'élus municipaux.

Guy LE GOFF
1er Adjoint

SAISON TOURISTIQUE

FREQUENTATION TOURISTIQUE DU 15 JUN AU 15 SEPTEMBRE 1999

A l'Office de Tourisme: 17 500 Français
1 716 Etrangers

On constate une augmentation de la clientèle étrangère avec une prédominance des nationalités suivantes : Allemande, Italienne et Anglaise.

Les randonnées organisées par l'office de Tourisme ont remporté un franc succès : 251 personnes y ont participé.

Hébergement : Taux moyen d'occupation

Hôtels :

Pointe Ste Barbe jusqu'au 31.07 : 75%

jusqu'au 30.09 : 95%

Relais du Vieux Port du 15.06 au 30.06 : 98%

Iroise Hôtel du 15.06 au 30.09 : 70%

Village de Vacances du 15.06 au 30.09 : 89%

Résidence des Blancs Sablons

du 15.07 au 31.07 : 50%

du 01.08 au 31.08 : 100%

Camping

Le Théven du 01.04 au 30.09 : 35 832 nuitées

QUERE du 01.04 au 30.09 : 6 509 nuitées

Locations chez l'habitant

Bonne fréquentation des locations surtout du 15.07 au 15.08.

Compagnies Maritimes

Finist'mer

du 15.06 au 15.09 : 38 000 passagers

Pen Ar Bed

du 01.06 à fin Août : 97 943 passagers

Navette des Iles

Le cap des 2000 passagers transportés par la navette a été franchi.

PERSONNEL SUPPLEMENTAIRE TRAVAILLANT POUR LA COMMUNE

La saison touristique engendre pour la commune des besoins supplémentaires liés aux services mis en place pendant cette période.

Il n'est pas inutile de les rappeler:

Camping Municipal

- Recrutement d'un régisseur et de deux hôtesses d'accueil

- Recrutement de trois agents d'entretien affectés au nettoyage de huit blocs sanitaires.

Office Municipal de Tourisme

- Recrutement de deux hôtesses d'accueil.

- Recrutement de deux conducteurs de véhicules pour la navette du port.

Autres Emplois

- Recrutement de trois sauveteurs saisonniers par l'intermédiaire de la SNSM pour la surveillance des plages.

- Recrutement de trois agents d'entretien pour assurer le nettoyage des rues.

- Recrutement d'un agent d'entretien pour assurer le nettoyage du port.

- Recrutement de 12 animateurs pour l'encadrement du Centre de Loisirs Sans Hébergement.

Yvette QUERE
Adjointe au Tourisme

CLUB DES MOUETTES

Après deux mois de vacances, le club retrouve ses fidèles du mardi et du vendredi.

Les activités ont repris:

le chant le 1er mardi du mois
la marche d'1H30 le vendredi
un loto interne une fois par mois

- Activités passées et à venir -

Octobre

- Concours de belote et de dominos à Plougonvelin : la coupe a été remportée par le club des mouettes. Gagnantes de la belote : Eulalie MAREC et Yvette LANNUZEL

- Sortie à Toulbroc'h

- Anniversaire de Anne Marie ARZEL (90 ans)

Novembre

- Thé dansant à la salle « Le Gonidec »

- Kig ha Farz au Dagenta

Décembre

- Participation du club au Téléthon

- Fête des Aînés ruraux à Saint Renan

- Sortie à Guisriff: le matin visite de crèches de Noël, journée festive.

Janvier

- Le goûter des rois le 8 janvier 2000

- Assemblée Générale le 29 janvier 2000

**LE CLUB VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOËL
ET**

**VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX
POUR L'AN 2000.**

Le Bureau

Mer Montagne

Comme à son habitude, Mer Montagne a été présente tout au long de l'année dans diverses manifestations :

Voyage à MANIGOD en Février

Brocantes de Juillet et Août

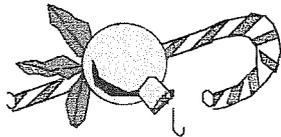
Participation début Décembre au Téléthon

Lors de notre dernière assemblée générale, vous vous êtes posé des questions : Pourquoi ce changement ?

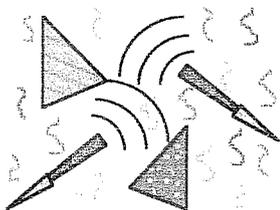
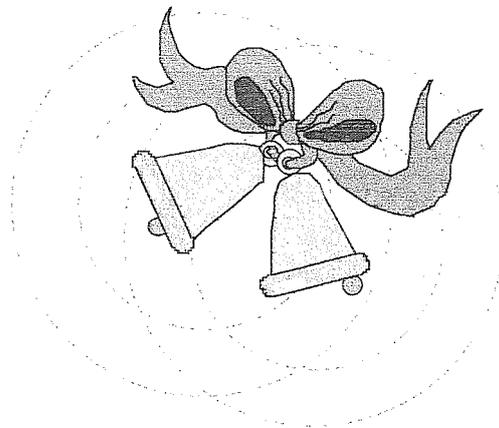
Un nouveau millénaire s'annonce, un nouveau bureau s'impose !

Tout en restant dans l'association, l'ancien bureau continuera à œuvrer pour la bonne marche de l'association en collaboration avec la nouvelle équipe qui se mettra en place prochainement.

Recevez en fin d'année et de siècle, tous nos vœux pour le grand saut en l'an nouveau.



Les échanges avec Neige Océan commenceront par le voyage à Manigod en février. Vous désirez que votre enfant participe et vous êtes prêts à accueillir un petit manigodin durant le mois de Juillet alors n'hésitez pas. Contactez nous



Joyeuses fêtes à tous.

En Juillet prochain, une trentaine de manigodins feront le déplacement au Conquet pour assister aux fêtes de **Brest 2000**. Nous préparons activement leur venue...

BASKET BALL CONQUETOIS

Cette 19^{ème} saison a démarré sous de bons augures. Tout d'abord nous affichons un effectif stable de 75 licenciés pour 7 équipes et puis nos 2 équipes fanions font un parcours remarquable avec des excellents résultats depuis la mi-septembre.

Les **Seniors Filles**, qui viennent d'accéder à l'**Excellence Départementale**, sont 2^{ème} de leur poule à l'issue des matchs aller.

Les **Seniors Garçons I**, dont l'objectif est la montée en Excellence Départementale, sont actuellement en tête de leur championnat de **Promotion d'Excellence Départementale** à la mi-championnat.

Cette saison nous pouvons nous réjouir de voir les gradins de la salle omnisports régulièrement bien remplis à chaque samedi soir de matchs. La présence d'un joyeux clan de supporters, à domicile comme à l'extérieur, est d'un grand soutien pour ces 2 équipes.

Nos 5 autres équipes :

- Les **Seniors Garçons II** qui ont commencé leur championnat à la mi-octobre, évoluent en **Promotion d'Honneur 2ème division** et sont dans le trio de tête de leur poule.

- Les **Cadettes**, les **Cadets** et les **Minimes Filles** ont obtenu leur qualification en championnat **Honneur** de leur catégorie respective à l'issue des 4 journées de pré qualification et ont parcouru, à ce jour, un tiers de leur championnat avec des résultats satisfaisants.

- Les **Minimes Garçons** ont gagné leur qualification en **Promotion d'Excellence Minimes**, ce qui les placent dans un championnat plus relevé mais sûrement très enrichissant.

Si pour soutenir nos 2 équipes fanions les gradins sont bien garnis le samedi soir, il faudrait voir plus de monde le samedi après midi pour encourager nos jeunes. N'oublions pas que nos équipes de jeunes sont le ciment du club.

Coté **manifestations** le comité directeur ne reste pas inactif :

- 18 décembre 1999 :

. 18h00 match de Coupe de Bretagne féminin BB.Conquétinois / ES.Kerbonne

. 19h30 Pot de fin d'année avec tous les licenciés et leurs parents.

- 04 mars 2000 :

. Déplacement en car à Brest pour assister au match de Pro B Etendard / Le Havre.

- 18 mars 2000 :

. Déplacement en car à St Pol de Léon pour supporter nos seniors masculins et féminins qui jouent ce soir là contre le BC.Léonard.

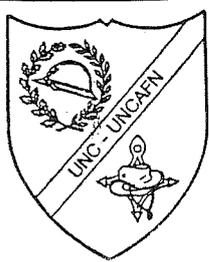
- du 21 au 24 avril 2000 :

. 5^{ème} déplacement à Cardiff (Pays de Galles) pour disputer plusieurs rencontres avec nos équipes seniors garçons et filles contre la Police du sud de Galles, l'Université de Newport et le club de Risca.

Nous profitons de cette rubrique du bulletin communal pour remercier tous les sponsors, le Conseil Municipal et les services techniques de la commune du Conquet, le Conseil Général et les bénévoles hors club qui nous aident et nous soutiennent à longueur d'année pour mener à bien la marche du club.

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE 2000





UNION NATIONALE DES COMBATTANTS ASSOCIATION LOCALE LE CONQUET - TREBABU

Notre récente Assemblée Générale suivie par de nombreux Anciens Combattants, veuves et sympathisants est un moment fort dans la vie de notre association qui se veut ouverte à toutes et à tous comme nous aimons le répéter, et plus encore, au moment de nos différentes manifestations.

Nous avons en cette fin de siècle de très bonnes raisons d'être satisfaits bien que le vieillissement de nos effectifs soit inéluctable et même si statistiquement parlant l'âge moyen s'améliore, les plus anciennes générations du Feu ont été sévèrement touchées cette année parmi les 11 décès que nous déplorons, d'autant que chacun d'entre eux emporte avec lui un peu de notre Histoire.

LA VIE CONTINUE...

Et en accueillant pour la première fois dans les annales une vingtaine de **nouveaux**, on ne peut que se réjouir de cette **exceptionnelle chance** qui, quelque part, confirme, si besoin était, la **belle vitalité de notre équipe** avec ses 135 adhérents.

BUT ET OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION (statuts)

Défendre par tous les moyens en son pouvoir, les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses adhérents et de leur ayants-droit (ascendants, descendants, conjoints, orphelins)

Perpétuer le souvenir des combattants « Morts pour la France »

Entretenir et **développer** les relations fraternelles entre Anciens Combattants

Inciter ses membres à participer activement à la vie de la cité.

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 - 12 - 1999

Les principaux points évoqués en Assemblée Générale

RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE L'ETAT DE GUERRE EN AFN.

Algérie-Tunisie-Maroc pour la période du 1er janvier 1952 au 2 juillet 1962. Loi votée à l'unanimité par l'Assemblée Nationale le 10 juin et le Sénat le 5 octobre dernier. reste encore à attendre la **publication au Journal Officiel des Décrets et Arrêté d'Application...**

Cette reconnaissance rétablit, entre autre, la **dignité** des 2 millions d'appelés et rappelés du **contingent** qui ont partiellement **sacrifié leur jeunesse au service de leur pays**

ABAISSMENT DU TEMPS DE PRESENCE EN

AFN pour obtenir automatiquement la Carte du Combattant, passe de 18 mois consécutifs à 15 mois officiellement et a 12 mois déjà

programmés pour l'an 2000. Cela est une avancée intéressante pour les nombreux titulaires du « **titre de Reconnaissance de la Nation** »

Une **AUTRE REFORME IMPORTANTE** a vue le jour également avec l'**aval de la quasi-totalité des organisations d'Anciens Combattants**, pour l'insertion du Département Ministériel des Anciens Combattants dans celui de la **DEFENSE**. Mais le Secrétariat d'Etat demeure avec un budget autonome, ce qui ne devrait pas avoir d'incidence notable par rapport à la situation actuelle.

LES VEUVES

Depuis 1991 elles sont ressortissantes à part entière de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC). Les veuves adhérentes contribuent à **maintenir nos effectifs**, mais surtout, participent à l'**animation** de notre association, nous **aident** à réussir nos activités en s'impliquant **activement** dans notre **Mission d'Action Sociale**. Trop peu nombreuses encore aujourd'hui, mais nous sommes confiants et convaincus qu'elles occuperont une plus grande place demain. " **L'UNION FAIT LA FORCE** "

L'UNC FINISTERE

Son siège social actuel 13 rue de Loctudy à Brest, devient propriétaire de nouveaux locaux plus vastes et plus confortables 8 rue du Rempart à Recouvrance et sera opérationnel courant du 1er trimestre 2000.

NOS AMIS DISPARUS

Claude HELIES - André MICHE - Joseph LEVEN - Jean LE ROUX - Henri LE BOUSSE - Maurice LAFAYE - Jean BOSSARD - François HELIES - Henri MINGUY - François PODEUR - Hervé SEVEZEN-

TRADITIONNELLEMENT la Fin d'Année est marquée par notre visite aux anciens et aux malades.

ECHANGE DE VOEUX

Le Conseil d'Administration invite les Anciens Combattants et leurs familles, les veuves, les élus, le personnel communal et tous les sympathisants au **cocktail de l'an 2000** qui se tiendra à partir de 18H00 à la Salle Le Gonidec le vendredi 28 Janvier 2000.

A ceux qui pour différentes raisons ne pourront participer à cette soirée amicale de rencontre des Anciens et des Nouveaux en famille, je leur adresse en notre nom à tous, **TOUS NOS VOEUX POUR L'AN 2000.**

Le Président.

Jean-Pierre KEROUANTON

PIERRES ET CONSTRUCTIONS AU CONQUET

Par Louis CHAURIS – Directeur de recherche au CNRS

V – EN VILLE ... HABITAT... VIE COMMUNALE

Flâner dans les rues et ruelles du Conquet s'avère être une promenade pleine de charme, surtout lorsque à l'observation architecturale des demeures vient s'adjoindre la reconnaissance précise des pierres mises en œuvre, toujours avec goût et souvent avec art. Et ce d'autant plus qu'ici, la palette pétrographique se révèle riche et variée...

Nos lecteurs commencent sans doute à présent à être quelque peu familiarisés avec les différentes roches utilisées dans les constructions du Conquet. Et peut-être que scruter les pierres recherchées pour l'habitat pourrait-il, dès maintenant leur fournir l'opportunité de tester leurs connaissances ? Mais qu'ils se rassurent toutefois ! Si une hésitation surgit, notre texte est là pour les guider. En outre, des pierres encore non évoquées vont également apparaître... L'un des aspects les plus instructifs de ces investigations sera, pensons-nous, de saisir les variations au cours des temps dans la provenance des matériaux, d'abord surtout proximale, puis, plus ou moins distale. Ces changements reflètent sans doute des modifications dans les contraintes économiques, mais aussi l'influence de la mode qui tend à estomper, peu à peu, les particularismes du terroir.

La granodiorite des Renards dont les sites d'extraction étaient tout proches de la ville, a été naguère ici, l'un des matériaux de prédilection. Son emploi comme pierre de taille ne laisse toutefois pas de surprendre par suite de l'abondance des enclaves. Elle était cependant fort appréciée pour les entourages des portes et/ou des fenêtres, souvent très soigneusement ouvragées : rue Poncelin, près de l'église : au Drellac'h à proximité de la cale ; rampe Lombard ; non loin de la chapelle Dom Michel Le Nobletz ; rue de Verdun (n°13 ; Les Tamaris)... Les portes peuvent être cintrées (maison près de la ria, à une centaine de mètres environ à l'ouest de la passerelle du Croaë). La même roche a été aussi utilisée en pierres d'angle (magasin « La Léonarde ») et pour les murs sous son faciès plus gneissique (comme au Drellac'h), faciès qui a pu même être recherché pour entourager des portes (malgré un façonnement à l'évidence plus délicat).

Les formations cristallophylliennes locales ont été également utilisées, soit en pierres de taille comme les gneiss près de la cale du Drellac'h, soit beaucoup plus souvent en moellons plats, parfois très allongés, comme les micaschistes (rue Jourden, rue Poncelin, rue Sainte Geneviève, rampe Lombard, Drellac'h...) Ces pierres étaient appréciées par les maçons : en effet, leurs lits sont, naturellement, à la fois plans et parallèles et les éléments de forte dimension. En conséquence, les micaschistes ont été aussi très recherchés pour le dallage des trottoirs où leurs éléments, de grande qualité, peuvent atteindre deux mètres de long. Même en ville, les micaschistes ont été employés en petits moellons dans les vieux murs, limitant les jardins, qui confèrent un charme indéniable à la cité.

Le granite de Trégana reste sporadique en ville ; il peut être associé dans le même encadrement d'ouverture à la granodiorite des Renards : tel est, par exemple, le cas de la porte à « La Léonarde »... Sa rareté s'explique par le fait qu'à l'époque de la construction des maisons anciennes, il soutenait difficilement la concurrence avec la granodiorite locale, du fait de la distance de ses sites d'extraction. L'éloignement de la carrière n'a toutefois pas empêché l'utilisation, dans plusieurs demeures, de la pierre de Logonna, dont la tonalité presque blonde, tranche agréablement sur les pierres plus sombres. Son emploi reste toutefois assez rare : au Drellac'h dans une porte soigneusement ouvragée ; marche d'un seuil près de l'église ; piliers d'entrée d'une villa, corniche de Portez... ; rue Jourden, une maison ancienne (Le Korrigan) se fait immédiatement remarquer par l'utilisation de cette pierre pour les encadrements des portes et des fenêtres du rez-de-chaussée, formant

un contraste lumineux avec les sombres moellons micaschisteux de l'élévation.

Les granites méridionaux du massif de l'Aber Ildut ont été également parfois employés, principalement, semble-t-il, dans le passé : le granite porphyroïde blanc dans les encadrements des ouvertures d'une maison au bord de l'eau, à proximité de la cale orientale du Drellac'h... ; le granite grossier avec muscovite dans la porte nord de la Maison des Seigneurs... ; le granite à tourmaline pour la porte d'une maison rue Jourden.

En règle générale, l'utilisation du granite porphyroïde rose de l'Aber Ildut est plus récente que celle des différentes pierres précipitées. Ce beau matériau a été surtout recherché, à partir du XIX^{ème} siècle, pour les entourages des ouvertures : près de la cale du Drellac'h ; au centre de l'agglomération, ainsi que dans sa partie sud ; maison en face de l'église (pierres d'angle, fenêtres porte)... Ce même granite a été aussi façonné pour piliers d'entrée de la grande propriété à gauche en descendant vers la plage de Portez... Cependant, une exception d'emploi plus reculé est fournie par la porte cintrée de la maison ancienne de la rampe Lombard : on note qu'ici les gros feldspaths ont été, peu à peu, mis en relief par l'érosion de la pierre.

Quant au Kersanton, il a fallu le XIX^{ème} siècle pour voir son emploi se généraliser. Le meilleur exemple, et de loin, est celui de la maison de maître, dite Beauséjour, construite par Tissier, propriétaire de l'usine d'iode de Poullconq.

Soubassement, escaliers extérieurs, pierres d'angle, encadrements de la porte et des fenêtres sont façonnés dans le kersanton gris ; il en est de même pour les piliers à l'entrée de la propriété. Parmi bien d'autres exemples d'emploi du kersanton dans l'habitat, citons aussi une imposante construction à deux étages rue Poncelin, qui frappe immédiatement par son soubassement et sa porte monumentale.

Notons également, par ailleurs, que les piliers à l'entrée de l'école publique Jean Monnet sont en kersanton gris et qu'il en est de même pour les encadrements des ouvertures du bâtiment lui-même, inauguré en 1876 (localement, le kersanton présente ici une nette desquamation).

La recherche de quelques autres granites, de provenance relativement lointaine, remonte seulement au XX^{ème} siècle. Tel est le cas du granite rougeâtre de La Clarté, extrait dans le massif de Ploumanac'h (actuelles Côtes d'Armor), utilisé dans une propriété dont le nom breton à lui-seul reflète la nature du matériau : « Ar men Rhuz » (les pierres rouges) ! Tel est encore le cas du granite porphyroïde blanc-gris du Huelgoat, immédiatement identifiable par la présence de nombreux cristaux gris sombre, à section rectangulaire, de cordiérite, employé pour la devanture d'un restaurant à proximité de l'Office de Tourisme...

(à suivre)



Rue Poncelin. Utilisation de la pierre jaune de Logonna, soigneusement ouvragée, pour les ouvertures. Moellons en micaschistes locaux.

NOUS ARRIVONS À GÉSOCRIBATE,
LES AMIS. C'EST PLEIN DE GALÈRES
ROMAINES ET DE LÉGIONNAIRES, CAR
C'EST UN PORT DE GUERRE ... IL
VOUS FAUDRA DÉBARQUER
DISCRÈTEMENT..

